

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 COMMUNE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE  
 DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
 Séance du 14 novembre 2025

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	20	9	0

Date de convocation le 7 novembre 2025

Président: M. Xavier ODO.

Secrétaire de séance : M. Amar MANSOURI.

**Présents :**

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamel MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, M. Jérôme BUB, M. Monji OUERTANI, M. Stéphane GAUBY

**Procuration :**

M. Guillaume MOULIN donne pouvoir à Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Victoria MARI donne pouvoir à Mme Najoua AYACHE, Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Maxime MONTEL donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP, M. Théo VIGNON donne pouvoir à M. Florian CAMEL, Mme Pia BOIZET donne pouvoir à M. Roland DÉCOMBE, Mme Daniela SEIGNEZ donne pouvoir à M. Jérôme BUB, Mme Marie-Line JULLIEN donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA

**MISE À DISPOSITION DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS ET DES ÉQUIPEMENTS DESTINÉS À L'ENSEIGNEMENT DE LA NATATION DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES - CONVENTION ENTRE LA DIRECTION ACADEMIQUE DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DU RHÔNE ET LA VILLE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE**

Vu la délibération du Conseil municipal du 10 décembre 2014 approuvant une convention cadre entre la Ville de Grigny-sur-Rhône et l'Éducation Nationale relative à l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive (EPS) dans les écoles primaires ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 15 novembre 2019 renouvelant le partenariat entre la Ville de Grigny-sur-Rhône et l'Education Nationale relative à l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive (EPS) dans les écoles primaires et approuvant la convention afférente ;

Considérant que « Savoir nager » est une priorité nationale et municipale pour tous les enfants, et que la natation est un enseignement inscrit dans le socle commun de connaissances et de compétences, qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.

L'objectif de cet apprentissage vise à permettre à chaque enfant de développer une maîtrise du milieu aquatique et être en capacité de nager en sécurité, dans un établissement de bains, ou un espace surveillé.

Pour permettre la mise à disposition des intervenants extérieurs et des équipements destinés à l'enseignement de la natation dans les écoles primaires de Grigny-sur-Rhône une convention doit être établie avec la Direction Académique des services départementaux de l'Éducation Nationale du Rhône et la Ville de Grigny-sur-Rhône.

Cette convention, d'une durée de 3 ans, couvre les années scolaires 2025-2026, 2026-2027, et 2027-2028.

Vu la convention relative à la mise à disposition des intervenants extérieurs et des équipements destinés à l'enseignement de la natation dans les écoles primaires ci-jointe qui précise les modalités de la mise en œuvre de la natation scolaire au sein de la piscine, et notamment l'encadrement de la mise à disposition ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE**

**D'APPROUVER** la convention ci-jointe, d'une durée de 3 ans (années scolaires 2025-2026, 2026-2027, et 2027-2028), relative mise à disposition des intervenants extérieurs et des équipements destinés à l'enseignement de la natation dans les écoles primaires, entre la Direction Académique des services départementaux de l'Éducation nationale du Rhône et la Ville de Grigny-sur-Rhône ;

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Suffrages exprimés	<b>29</b>	
Vote(s) Pour	<b>29</b>	M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, Mme Maria MARTINEZ, M. Djamal MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, Mme Chloé OLLAGNIER, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, Mme Marie-Line JULLIEN, M. Stéphane GAUBY
Vote(s) Contre	<b>0</b>	
Abstention(s)	<b>0</b>	
Ne prend pas part au vote	<b>0</b>	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 14 novembre 2025.

Le Maire,  
Xavier ODO.



Le secrétaire de séance  
Amar MANSOURI.

